

Délibération 2022/12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 8 avril 2022

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 21/04/2022
034-213401979-20220408-DE_2022_012_4-DE

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		COMMUNE DE PERET		CA 2021		LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	15			DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS		Nb de membres en exercice	15
Nb de membres présents	14			Date de convocation : 01/04/2022		Nb de membres présents	14
Nb de suffrages exprimés	13			Séance : 08/04/2022		Nb de suffrages exprimés	14
Votes Contre	Pour	Abstentions				Votes Contre	Pour
	13					Abstentions	14

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Isabelle SILHOL délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Isabelle SILHOL, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	52 497.68	165 253.49	0.00	165 253.49	52 497.68
Opérations de l'exercice	668 950.04	858 719.95	519 589.22	632 336.68	1 188 539.26	1 491 056.63
TOTAUX	668 950.04	911 217.63	684 842.71	632 336.68	1 353 792.75	1 543 554.31
Résultat de clôture	0.00	242 267.59	52 506.03	0.00	0.00	189 761.56
		Restes à réaliser				
		Besoin / excédent de financement Total				134 445.06
		Pour mémoire : Virement à la section d'investissement				97 000.00

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
- Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

107 822.53	au compte 1068 (recette d'investissement)
134 445.06	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :
BILHAC Magalie, BONAFE Eric, BONNIOL Estelle, CASTES Bruno, DEL ROX Bernadette, GUIZIOU Grégory, HUGOL Muriel, JEUNET Stéphanie, LOUX Patrick, NOHARET Christine, SILHOL Isabelle, SILHOL Sébastien, SOULAIROL Pauline, VIDAL Christophe, ZARAGOZA Dominique

Pour expédition conforme,



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL